



# Syndicat National CGT du Groupe CAPGEMINI



Tract exceptionnel - Elections professionnelles CE et DP 2012

Union Générale des Ingénieurs,  
Cadres et Techniciens

POUR une augmentation générale des salaires ?  
POUR l'emploi et la formation ?  
POUR faire respecter vos droits, tous vos droits et rien que vos droits ?

## ALORS VOTEZ POUR LE SNGC-CGT !

Historiquement le Syndicat National CGT du groupe Capgemini (SNGC-CGT) se bat activement à vos côtés pour tout cela et plus encore. Ainsi, nous nous battons contre tout ce qui peut nuire à vos intérêts :

- contre une répartition injuste des profits
- contre les suppressions d'emploi
- contre toute forme de discrimination
- contre la logique du profit immédiat au détriment de l'humain et de l'environnement, conduisant à certaines formes de « management » inqualifiables

Ce travail syndical, la CGT le pratique au quotidien, sans relâche et sur tous les fronts :

- **Au niveau de l'UES, en participant aux négociations** (condition nécessaire d'obtenir 10% au premier tour du CE pour pouvoir continuer ce travail) : Grâce à notre pugnacité, nous avons pu faire améliorer nombre de projets d'accord (accord sur l'égalité hommes/femmes, accord sur le handicap, sur le télétravail, ...) et lorsque cela n'était pas suffisant nous avons refusé d'en signer d'autres (accord sur les salaires, ...) voire de s'opposer aux plus mauvais.

Cette stratégie permet de mieux vous défendre, plutôt que de signer quasiment systématiquement tous les accords proposés par la Direction.

- **Dans les CE, en défendant nationalement les intérêts des salariés**, par le contrôle économique et social de l'entreprise (notamment sur la question de l'emploi) et par l'activité sociale et culturelle proposée par le CE et ses commissions (logement, formation culturelle, loisirs, aide sociale, ...)

- **Grâce aux Délégués du Personnel, qui vous aident individuellement** dans vos démarches auprès de l'entreprise (assistance aux entretiens, information sur vos droits, ...)

- Dans les CHSCT, qui veillent au respect des conditions de travail ; exemple : la lutte contre le projet LEAN au CHSCT de Capgemini Est.

- **Grâce aux Délégués Syndicaux** - et à tous ses adhérents, mandatés ou non - **en menant des actions revendicatives**, comme sur les indemnités journalières subrogées ou comme la prime de vacances.

Un des exemples les plus marquants en 2011 de notre travail a été l'action revendicative sur les salaires qui a démarré au printemps par des manifestations locales menées par la CGT, puis par le montage d'une intersyndicale, regroupant 7 OS, basée sur des revendications communes (voir tract n°466 \*) pour aboutir par la NAO salaires, qui s'est malheureusement soldée par un échec : en effet, malgré un accord encore moins bon que les précédents, 3 OS ont choisi d'abandonner l'intersyndicale et de signer.

Vous souhaitez comprendre pourquoi cet accord est si mauvais ? Lisez notre tract de janvier 2012, qui sera bientôt disponible sur le Web Social, vous y trouverez une analyse détaillée de l'accord et des raisons de notre désaccord.

**Les adhérents ont voté massivement (86%) contre cet accord salaires ce qui nous laisse espérer que la lutte intersyndicale sur les salaires n'est pas terminée et que 2012 sera l'année des salaires ou ne sera pas !**

Syndicat National CGT du Groupe CAP GEMINI  
263 rue de Paris - case 421 - 93514 Montreuil cedex

Sociétés  
d'études

Enregistrement : 93 B 0482006/141

organisation@sngc-cgt.org  
<http://www.sngc-cgt.org>



(\*) : Retrouvez tous nos tracts sur notre site : <http://www.sngc-cgt.org/>

## Le CE sert à défendre votre contrat de travail

L'élection du CE est fondamentale à plusieurs titres :

Tout d'abord, le premier tour de cette élection définit la représentativité des syndicats : en dessous de 10%, faute de délégués syndicaux, de moyens pour éditer des tracts, de présence lors des négociations, votre syndicat aurait le plus grand mal à vous défendre face à la Direction. Ainsi un Délégué du Personnel pèserait infiniment moins dans un entretien s'il appartient à une organisation non représentative (manque de visibilité sur l'entreprise, manque du rapport de force indispensable à toute négociation). **La CGT doit rester représentative dans le groupe Capgemini !**

Ensuite, vos élus au CE auront en charge le suivi économique et social de l'entreprise : une majorité active et revendicative au CE permettrait de vous défendre avant et pendant d'éventuels plans sociaux. En exigeant les informations légalement dues, la CGT fournit les éléments juridiques de défense pour les salariés attaqués ou discriminés par la Direction. Attention, nous sommes tous discriminés un jour, que ce soit parce que vous êtes une femme, au-dessus de 35-40 ans l'âge où nous basculons du côté descendant du point de vue Capgemini, etc. La politique déclarée d'augmentation « au mérite » de Capgemini aggrave notablement ces discriminations. Nombreuses sont les « augmentations zéro » suivies (ou pas) des « augmentations plancher ».

En ayant une vision claire de la marche de l'entreprise, **la CGT peut préparer au mieux les actions revendicatives nécessaires avant qu'il ne soit trop tard**. Elle peut exiger une véritable politique de gestion prévisionnelle des emplois et carrière, et mettre la Direction face à ses obligations si elle ne respecte pas sa signature, quitte à aller devant un juge.

**Enfin, vos prochains élus**, réunissant une majorité relative des voix à l'élection des CE de toute l'UES Capgemini, à un où plusieurs syndicats, **pourront signer des accords d'entreprise meilleurs** que les dispositions de la convention collective (Syntec).

**En votant massivement pour la CGT au CE et aux DP,  
vous défendrez concrètement vos intérêts.**

## La CGT veut conserver, garantir et conquérir de nouveaux droits pour vous

Nous abordons toutes les négociations avec la Direction sans dogmatisme anti-accord, mais aussi sans compromission. Car, de par nos statuts - qui font l'originalité de la CGT depuis plus d'un siècle -, les adhérents du SNGC-CGT et eux-seuls sont maîtres des décisions de leur syndicat.

Vous avez fait le choix de vous défendre, de gagner de nouveaux droits ? Vous désirez participer à la campagne CGT, ou simplement avoir plus d'information ? Alors contactez-nous à [organisation@sngc-cgt.org](mailto:organisation@sngc-cgt.org)

**Pour continuer la bataille et se renforcer,  
la CGT a besoin de votre voix aux prochaines élections.**

**DEFENDEZ-VOUS, BATTEZ-VOUS  
ET GAGNEZ AVEC LA CGT !**